# Informations générales

Email de contact : joelle.farbat@lot-et-garonne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 29 octobre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté d’agglomération du Grand Villeneuvois, CC Bastides Haut Agenais Périgord, CC Fumel Vallée du Lot, CC Lot et Tolzac

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-04-27

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : Lot-et-Garonne, SIREN : 47, nature : departement
* nom : CA du Grand Villeneuvois, SIREN : 200023307, nature : CA
* nom : CC des Bastides en Haut Agenais Périgord, SIREN : 200036523, nature : CC
* nom : CC Fumel Vallée du Lot, SIREN : 200068930, nature : CC
* nom : CC Lot et Tolzac, SIREN : 244701405, nature : CC

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLUI
* PCAET
* SDAGE
* Plan de valorisation de l’architecture et du patrimoine (PVAP)
* SRADDET
* PADD
* SRDEI
* TEPos
* TEPCV

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Contrat territorial d’éducation artistique et culturelle (CTEAC)
* Contrat territoire lecture (CTL)
* Convention ruralité (éducation)
* ORT
* OPAH
* Convention globale CAF
* Contrat de dynamisation et de cohésion (CR)

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Petits villes de demain
* France Très-Haut débit
* France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation stratégique 1 : Valoriser les atouts pour rendre le territoire attractif et durable
  1. Tourisme : - soutien aux infrastructures touristiques - création de nouvelles infrastructures - permettre l’installation de porteurs de projets - développement d’une signalétique communes - mise en réseau des Offices de tourisme
  2. Transition énergétique et développement durable - construction d’un plan de mobilités à l’échelle des 4 intercommunalités - rénovation énergétique des bâtiments - développement des énergies renouvelables (bois énergie, éclairage public des zones industrielles) avec création de synergies industrielles - gestion de la ressource en eau
  3. Transition énergétique et développement durable - construction de complexes zéro déchets/déchetteries du futur - intégration de la dimension réinsertion professionnelle en lien avec mes activités économiques environnantes - extension de la tarification incitative - mutualisation des ressources sur les déchets vers - valorisation de l’agriculture locale et les circuits courts
* Orientation stratégique 2 : Consolider les services pour revitaliser le territoire
  1. Jeunesse - actions de sensibilisation auprès de la jeunesse - facilitation des mobilités pour les jeunes - développement des offres de formation
  2. Sport et activités physiques - rénovation et développement d’équipements sportifs - impulser une dynamique sportive autour des sites bénéficiant du label Terre de jeux 2024
  3. Culture - mis en réseau de la lecture publique via de nouveaux dispositifs innovants - mis en réseau des équipements culturels - adapter les services culturels à l’évolution numérique
  4. Santé - lutter contre la désertification médicale et favoriser l’installation de professionnels de santé - développement de la télémedicine
* Orientation stratégique 3 : Entreprendre pour redynamiser le territoire
  1. Développement économique - extension des zones d’activités et mise en place de services communs - développement et mise en réseaux d’infrastructures de formation - création et facilité l’émergence de tiers-lieux - mise en place d’un réseau d’entrepreneurs - soutien à l’artisanat et au commerce
  2. Revitalisation des centre-bourgs et cohésion des territoires - articulation des ORT inscrites dans les dispositfs contractuels (PVD,ACV,…) - habitat (mise en place d’une OPAH-RU sur les 4 collectivités) - mise en réseau des Maisons France Services - développement du THD (fibre optique) et encourager les initiatives pour permettre l’installation de porteurs de développement

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Emploi et Insertion
* Efficacité énergétique
* Culture et patrimoine
* Sport
* Education
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Formation professionnelle
* Tiers Lieux
* Accès à un logement de qualité
* Organisation des déplacements
* Tourisme durable

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 32

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 26

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* ADEME
* Banque des Territoires
* nom : Lot-et-Garonne, SIREN : 47, nature : departement
* nom : CA du Grand Villeneuvois, SIREN : 200023307, nature : CA
* nom : CC des Bastides en Haut Agenais Périgord, SIREN : 200036523, nature : CC
* nom : CC Fumel Vallée du Lot, SIREN : 200068930, nature : CC
* nom : CC Lot et Tolzac, SIREN : 244701405, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

## Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 88.91M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 19.71M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 1.78M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 10.71M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 2.04M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €